

## **Commémoration de la construction de l'académie Sainte-Famille à Tracadie par les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph (1912-2012)**

Florence Ott

Volume 41, Number 1, Winter/Spring 2012

URI: [https://id.erudit.org/iderudit/acad41\\_1for03](https://id.erudit.org/iderudit/acad41_1for03)

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

The Department of History at the University of New Brunswick

### ISSN

0044-5851 (print)

1712-7432 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this document

Ott, F. (2012). Commémoration de la construction de l'académie Sainte-Famille à Tracadie par les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph (1912-2012). *Acadiensis*, 41(1), 171–180.

# Commémoration de la construction de l'Académie Sainte-Famille à Tracadie par les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph (1912-2012)

## Introduction

L'ŒUVRE DES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH (RHSJ) est pionnière en Acadie. Elle débute en 1868<sup>1</sup>, lors de leur arrivée à Tracadie pour soigner les victimes de la lèpre<sup>2</sup> puis les malades de la région<sup>3</sup>. Le souci des religieuses hospitalières est de répondre aux besoins immédiats de la communauté et aux souhaits de leurs évêques, M<sup>gr</sup> James Rogers (1860-1902) et M<sup>gr</sup> Thomas Barry (1902-1920), qui déplorent le manque d'éducation de la population acadienne.

Même si les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame enseignent à Newcastle dès 1869, puis à Bathurst en 1871 et à Caraquet en 1874, c'est surtout à partir de la fondation<sup>4</sup> des quatre établissements d'enseignement des Hospitalières de Montréal au Nouveau-Brunswick<sup>5</sup> que l'éducation devient un secteur important de l'action des religieuses dans le nord-est de cette province à compter de 1873, pour s'achever définitivement en 1976. Cependant, dans les quelques études historiques qui sont consacrées à l'œuvre des RHSJ dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, les chercheurs se sont intéressés principalement au domaine de la santé<sup>6</sup>, négligeant l'aspect éducatif<sup>7</sup>. Pourtant, les Hospitalières conservent dans leur centre d'archives de la région Notre-

- 1 L'Hôtel-Dieu de Tracadie, ouvert en 1868, est le troisième établissement des Religieuses Hospitalières au Canada et le premier au Nouveau-Brunswick, après celui de Montréal et l'ouverture en 1845 d'un hôpital à Kingston, en Ontario, pour soigner les nouveaux immigrants irlandais atteints du typhus.
- 2 Voir le film *Les larmes du Lazaret*, réalisé par Christien LeBlanc et produit par Cojak Productions inc., de Grande-Digue, en 2004.
- 3 Sœur Corinne LaPlante, « Petit historique de l'œuvre des Hospitalières St-Joseph à Tracadie », *Revue d'histoire de la Société historique Nicolas-Denys* [dorénavant *RHSHND*], vol. II, n° 3 (juin-septembre 1974), p. 4-10. De la même auteure, « Le 350<sup>e</sup> anniversaire de fondation des Religieuses Hospitalières de St-Joseph », *RHSHND*, vol. XIV, n° 3 (août-décembre 1986), p. 49-59.
- 4 Tracadie, Chatham, Saint-Basile et Campbellton.
- 5 À Saint-Basile, au Madawaska, les Religieuses Hospitalières ouvrent l'Académie Mont-Sainte-Famille le 7 janvier 1874, un mois après l'école de Tracadie. Huit pensionnaires et 53 externes y sont inscrites. L'enseignement est assuré par les sœurs Brissette et Perrin. La première sait à peine lire l'anglais et la seconde ignore le calcul. Georgette Desjardins, *Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph au Madawaska, 1873-1973*, Cap-Saint-Ignace, Plume d'Oie, 1998, p. 40.
- 6 Deux livres sur l'histoire des Religieuses Hospitalières de Tracadie ont été écrits par des prêtres mais ne s'attardent pas sur l'Académie Sainte-Famille. Ils cherchent plutôt à faire l'apologie de leur œuvre et à montrer les sacrifices consentis pour soigner les lépreux. L'accent est mis sur la contribution des RHSJ dans l'organisation des soins de santé dans les milieux francophones du nord-est du Nouveau-Brunswick. Voir Antoine Bernard, *Les Hospitalières de Saint-Joseph et leur œuvre en Acadie*, Vallée-Lourdes (N.-B), RHSJ, 1958; et le père Félix-Marie Lajat, *Le lazaret de Tracadie et la communauté des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph*, Montréal, L'Action Paroissiale, 1938.
- 7 Jusqu'à maintenant, l'ouvrage le plus éclairant sur l'œuvre éducative des congrégations féminines au Nouveau-Brunswick est la thèse d'Isabelle McKee-Allain, « Rapports ethniques et rapports de sexes en Acadie : les communautés religieuses de femmes et leurs collèges classiques », thèse de

Florence Ott, « Commémoration de la construction de l'Académie Sainte-Famille à Tracadie par les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph (1912-2012) », *Acadiensis* XLI, n° 1 (hiver/printemps 2012), pp. 171-180.

Dame-de-l'Assomption, à Bathurst, de nombreux documents très riches qui remontent aux origines de 1868 et qui sont facilement accessibles mais trop peu exploités<sup>8</sup>.

C'est pourquoi, afin de commémorer le centième anniversaire de la fondation de l'Académie Sainte-Famille<sup>9</sup>, un livre, dont la publication est prévue pour août 2012<sup>10</sup>, se propose de faire revivre cette épopée et de combler cette lacune historique. Cet article est le résultat des recherches menées jusqu'à présent dans les archives des RHSJ.

Nous allons nous attacher plus particulièrement à la période de 1910 à 1967 sans nous attarder sur la gestion actuelle du bâtiment mais en présentant la première initiative des Religieuses Hospitalières en matière d'éducation dans la région, soit l'externat Saint-Joseph, créé en 1873, et l'orphelinat fondé deux ans plus tard pour les enfants nécessiteux.

### **L'externat Saint-Joseph (1873-1886)**

L'évêque de Chatham, M<sup>gr</sup> James Rogers, a toujours appelé de ses vœux l'ouverture d'une école à Tracadie pour la population acadienne et catholique de la région, dont les enfants ne peuvent fréquenter la seule école publique non confessionnelle et anglophone de la région. Il persuade donc la mère supérieure Reid d'y ouvrir un externat ou une école élémentaire. Avec l'aide de M. William Davidson, qui donne la charpente d'un ancien magasin, et celle des habitants de Tracadie, qui fournissent du bardeau et des planches et proposent leurs services bénévolement, l'école ouvre ses portes le 9 décembre 1873<sup>11</sup>. Les débuts sont difficiles compte tenu des moyens rudimentaires pour faire la classe : « Pour le moment, nous n'avons d'autres tables

doctorat en sociologie, Université de Montréal, 1995, 484 p. C'est un modèle inspirant, mais il aborde seulement l'angle de l'enseignement supérieur. Ainsi, pour la région du nord-est du Nouveau-Brunswick, il présente surtout le cas de la Congrégation de Jésus-Marie, fondatrice en 1960 du collège classique de Shippagan, qui devient en 1977 l'une des trois composantes de l'Université de Moncton. Ainsi, on constate que l'historiographie acadienne s'est surtout intéressée aux collèges classiques, négligeant d'étudier l'influence et l'impact des couvents dans l'univers acadien des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Voir Maurice Basque, *De Marc Lescaillot à l'AEFNB : histoire de la profession enseignante acadienne au Nouveau-Brunswick*, Edmundston, Marévie, 1994, p. 69.

- 8 En effet, peu de chercheurs se sont penchés sur l'éducation de langue française dans les Maritimes. Pourtant, les thèmes ne manquent pas : formation du personnel enseignant, construction d'écoles, salaires et conditions de travail, programmes scolaires, fréquentation scolaire, financement de l'enseignement. Voir Léon Thériault, « L'Acadie de 1763 à 1990, synthèse historique », dans Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes: études thématiques des débuts à nos jours*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, 1993, p. 71.
- 9 Voir l'excellent ouvrage de Rosa Bruno-Jofré, *Les missionnaires oblates : vision et mission*, traduit par Dora Tétreault, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2008. Cet ouvrage relate l'histoire d'une communauté religieuse de femmes au Manitoba à compter du début du 20<sup>e</sup> siècle, dont les défis et le cheminement font penser à ceux vécus par les Hospitalières à Tracadie.
- 10 Florence Ott et Nicolas Landry, historiens et professeurs à l'Université de Moncton, campus de Shippagan, ont été chargés de rédiger un ouvrage pour commémorer le 100<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Académie à la demande de l'Association des anciens et amis de l'Académie Sainte-Famille.
- 11 « Livre des Chroniques des RHSJ de l'Hôtel-Dieu de Tracadie », ch. 15, p. 110-111, cote 1B1 02, Archives des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, province Notre-Dame-de-l'Assomption, Vallée-Lourdes, Bathurst [dorénavant ARHSJ].

qu'une contreporte qui était dans la grange et une autre que notre Révérend Père Babineau nous a prêtée », écrit sœur Amanda Viger dite Saint-Jean-de-Goto (1845-1902), devenue institutrice.<sup>12</sup>

Âgée de 23 ans à son arrivée à Tracadie en 1868, sœur Viger est la plus jeune des six sœurs hospitalières venues de Montréal, mais c'est elle qui édifie et consolide à la fois l'œuvre et la communauté. Pharmacienne de profession, elle ouvre un dispensaire pour le lazaret et les personnes malades de Tracadie et des environs. Elle remplit de nombreuses fonctions, dont supérieure de la communauté (cinq fois), maîtresse des novices, secrétaire, trésorière, musicienne et enseignante aux orphelins et aux élèves de l'externat Saint-Joseph. Elle est nommée supérieure à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska en 1902, où elle décède le 8 mai 1906<sup>13</sup>.

En novembre 1878, sœur Saint-Jean-de-Goto écrit à la supérieure de Montréal au sujet des problèmes rencontrés à cause de l'institutrice de l'école protestante : « Nos petits enfants sont au nombre de 40, cela n'est pas mal pour la saison... L'école protestante qui est pour ainsi dire à notre porte, se soutient, on dit que la maîtresse commence à nous faire de l'opposition, toujours est-il qu'elle fait tout son possible pour avoir nos meilleurs enfants, mais je ne pense pas qu'elle réussisse car comme l'on dit quelques fois, Dieu est plus fort que le diable<sup>14</sup>. »

En novembre 1881, on compte 46 élèves inscrits et la fréquentation journalière varie de 30 à 38 enfants. La même année, les sœurs acceptent d'enseigner conformément à la loi scolaire<sup>15</sup> pour un salaire de 150 \$ par année, après que M<sup>re</sup> Rogers leur a télégraphié le 3 novembre 1880 pour dire qu'il vaut mieux se plier au nouveau régime. Pour les religieuses, cet accord se révèle avantageux car elles perçoivent à présent une rémunération que les pauvres habitants de Tracadie ne peuvent pas leur offrir, à un moment où le fonctionnement de l'école entraîne des dépenses<sup>16</sup>. Par ailleurs, les religieuses ont le droit d'enseigner le catéchisme hors des heures de classe et de porter le costume religieux. Elles sont aussi dispensées de fréquenter la Training School<sup>17</sup> et autorisées à communiquer et à enseigner en français dans les écoles primaires.

12 Corinne LaPlante, « Amanda Viger », *Dictionnaire biographique du Canada, vol. XIII : 1901-1910*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1994, p. 1144-1145.

13 LaPlante, « Amanda Viger ». De la même auteure, « Sœur Amanda Viger, la fille d'un Patriote de 1837, véritable fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Tracadie », *RHSHND*, vol. XII, n° 1 (janvier-mai 1984), p. 5-34. Voir aussi Mary Jane Losier, *Pour l'espoir et la dignité des lépreux à Tracadie : Amanda Viger, religieuse hospitalière*, traduit par Bertille Beaulieu, Moncton, Éditions de la Francophonie, 2003, 269 p.

14 Copie de la lettre de sœur Saint-Jean-de-Goto à la supérieure de Montréal, 16 novembre 1878, cote 2H3 01, ARHSJ.

15 Pour la question scolaire au Nouveau-Brunswick au XIX<sup>e</sup> siècle et la loi scolaire de 1871, voir Clarence LeBreton, *Louis Mailloux, 15 janvier 1875*, Moncton, Éditions de la Francophonie, 2010.

16 Cependant, il existe à l'époque un système de catégories de diplômes pour les enseignants du Nouveau-Brunswick qui comprend trois degrés, le niveau de première classe étant réservé aux enseignants les plus qualifiés et, de ce fait, les mieux payés. Les religieuses étant cloîtrées, elles ne peuvent pas se rendre à l'École normale de Fredericton et sont contraintes d'enseigner en détenant une licence de 3<sup>e</sup> classe, soit le niveau le plus bas, qui leur est attribué par un inspecteur du ministère de l'Éducation de la province. Par conséquent, bien qu'elles reçoivent une rémunération, celle-ci ne correspond pas à la qualité de l'enseignement qu'elles offrent et à leur niveau de formation.

17 L'École normale de Fredericton, chargée à l'époque de la formation des enseignants.

Pourtant, l'école ferme définitivement ses portes le 18 décembre 1886 après seulement 12 ans d'existence. Les sœurs parlent de difficultés provenant de protestants francs-maçons de Tracadie. Dans une lettre adressée le 8 janvier 1887 à M<sup>gr</sup> Rogers, qui accepte leur décision, la mère Saint-Jean-de-Goto lui donne deux raisons principales : « L'honneur de la religion et ensuite la nécessité de donner une bonne leçon aux pauvres gens de la paroisse qui se laissent guider par les protestants [...] Les gens commencent à avoir la tête basse, ils ne savent plus que dire<sup>18</sup>. » Il s'agit aussi de montrer aux gens que la communauté est indépendante, qu'elle a déjà consenti suffisamment d'efforts et que ses effectifs sont insuffisants<sup>19</sup>. Mais bientôt, les Religieuses Hospitalières reprennent leur œuvre d'éducation en créant, en juillet 1888, un orphelinat.

### **L'orphelinat (1888-1929) et l'œuvre d'éducation (1888-1910)**

En 1882, les sœurs de Tracadie ont recueilli une première orpheline, Marie-Anne Losier (1878-1969), qui entre par la suite dans la congrégation, et elles ont décidé de donner à la cuisine du lazaret une somme de 8 à 10 \$ pour sa pension<sup>20</sup>.

L'origine de l'orphelinat serait due à la guérison miraculeuse des sœurs Blanchard<sup>21</sup> et Marie-des-Anges, atteintes toutes deux de la phtisie pulmonaire, et à la mort prématurée, le 7 juillet 1888, d'une pauvre mère de famille laissant à son époux, Richard Malais, quatre enfants en bas âge dans une extrême pauvreté. La communauté prend en charge les quatre petits orphelins à la condition que le père participe à leur entretien en fonction de ses moyens. Le 16 juillet 1888, la communauté ouvre officiellement l'orphelinat pour les enfants des deux sexes<sup>22</sup>.

Les orphelins, dont le nombre atteint rapidement 30 enfants, sont confiés aux soins de sœur Philomène Sicotte et de sœur Élisabeth Allain-Doucet (1864-1959), dite Marie-des-Anges, et logés dans les appartements attenants à l'hôpital<sup>23</sup>. Lorsqu'en 1893 le gouvernement décide de construire le nouveau lazaret, les sœurs songent à ériger à leurs propres frais une aile attenante au nouveau lazaret pour leurs petits orphelins. Jusqu'en 1895, elles ne parviennent à rassembler que 2 850 \$ alors que le coût de la future construction est évalué à 14 000 \$. M. Stuart, chargé de la construction du nouveau lazaret, veut bien accepter d'exécuter les travaux supplémentaires pour une somme de 7 689 \$, ce qui paraît raisonnable car un autre entrepreneur a demandé 9 300 \$<sup>24</sup>.

18 « Registre de lettres d'affaires », lettre de sœur Saint-Jean-de-Goto à M<sup>gr</sup> James Rogers, 8 janvier 1887, p. 122, cote 4C01, ARHSJ.

19 Le recrutement des religieuses formées à l'enseignement est également difficile. Pendant les 12 années, 10 des 13 enseignantes sont des sœurs envoyées de la maison mère de Montréal pour épauler la communauté, qui ne compte que 4 novices à la suite du décès de 3 d'entre elles et du départ de 7 autres. Cela pourrait aussi expliquer la fermeture de l'école, qui demande beaucoup de moyens alors qu'un souci important des sœurs reste le soin des lépreux et des malades.

20 « Registre des délibérations faites dans les assemblées capitulaires des RHSJ de l'Hôtel-Dieu de Tracadie », novembre 1883, p. 19, cote 3G 01, ARHSJ.

21 Malheureusement, le miracle est de courte durée pour sœur Blanchard, qui fait une rechute au bout de quatre ans et meurt le 6 mars 1892.

22 « Registre des délibérations », 16 juillet 1888, p. 30, cote 3G 01, ARHSJ.

23 « Livre des Chroniques », ch. 19, p. 138, cote 1B1 02, ARHSJ.

24 « Livre des Chroniques », ch. 19, p. 140-141.

Au printemps 1896, les sœurs et les lépreux s'installent dans le nouveau lazaret, dont on utilise le grenier pour y loger les orphelins en attendant la construction de l'orphelinat. Le local est constitué de trois grandes pièces, dont deux aménagées en dortoirs et la troisième servant à la fois de salle de classe et de récréation pour les filles et les garçons. Les repas sont servis dans la grande lingerie de la communauté<sup>25</sup>.

La pierre angulaire du nouveau bâtiment destiné à servir d'orphelinat et d'hôpital général est posée le 22 juillet 1896 par le révérend père Joseph Auguste Babineau (1844-1915), curé de Tracadie et chapelain du lazaret depuis 25 ans. Cette construction peut être entreprise grâce aux dons généreux du père Babineau, qui dirige les travaux de construction, et du révérend père Joseph Théberge<sup>26</sup>, curé de Néguaq (1867-1908), ainsi qu'à l'argent épargné par la communauté<sup>27</sup>. Les sœurs n'ont pas à emprunter, car leur confesseur Babineau organise des pique-niques et des collectes dans les chantiers et fait des dons qui rapportent 5 000 \$ en plus des 3 000 \$ versés par l'abbé Théberge.

L'orphelinat ouvre le 3 septembre 1898 au quatrième étage du bâtiment<sup>28</sup>. Les conditions d'admission sont très strictes. Les enfants doivent avoir entre 4 ans et 12 ans. Toutes les confessions religieuses sont acceptées à la condition que les enfants obéissent au règlement d'assister aux différentes classes données par les sœurs. Les orphelins apprennent à lire, à écrire et à calculer selon leur âge et leurs aptitudes. On leur enseigne aussi des travaux manuels pour qu'ils puissent gagner leur vie dans le monde. On leur assure le gîte et le couvert ainsi que les soins en cas de maladie<sup>29</sup>.

En septembre 1903, les religieuses modifient le fonctionnement de l'orphelinat. Jusque-là, seuls des enfants pauvres ont été admis sans obligation pour les familles de payer une pension. Dorénavant, une pension sera exigée en fonction de la capacité de payer des familles, mais sans excéder 5 \$ par mois, ce qui englobe l'enseignement, le blanchissage, la literie et les remèdes. On admet aussi les pensionnaires et les externes en suivant le programme d'études des écoles publiques de la province, ce qui permet aux orphelins de suivre une classe régulière alors qu'auparavant ils n'avaient que quatre heures de classe par jour<sup>30</sup>.

Jusqu'aux années 1920, l'orphelinat compte une trentaine d'élèves, mais leur nombre diminue progressivement à une quinzaine. Il n'y a pas mention d'une fermeture définitive de l'orphelinat bien que le registre des entrées et des sorties des orphelins se termine en 1929 et qu'aucune entrée d'orphelins n'y soit consignée entre 1920 et 1926.

25 « Livre des Chroniques », ch. 19, p. 144.

26 En reconnaissance de ses dons, Joseph Théberge est inhumé dans le cimetière des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph situé rue du Couvent, à Tracadie-Sheila, en face de l'Académie Sainte-Famille.

27 Extrait du texte de sœur Saint-Jean-de-Goto déposé dans la pierre angulaire le 22 juillet 1896. Source : Musée historique de Tracadie inc., Tracadie-Sheila, Nouveau-Brunswick », *Histoires de chez nous*, Musée virtuel du Canada, en ligne : [www.museevirtuel.ca/pm\\_v2.php?id=record\\_detail&fl=0&lg=Francais&ex=00000628&hs=0&rd=148219](http://www.museevirtuel.ca/pm_v2.php?id=record_detail&fl=0&lg=Francais&ex=00000628&hs=0&rd=148219)

28 « Livre des Chroniques », ch. 21, p. 144-145, cote 1B1 02, ARHSJ.

29 Brochure sur les conditions d'admission à l'orphelinat de Tracadie, cote 2 m, ARHSJ.

30 « Livre des Chroniques », ch. 25, p. 173-174, cote 1B1 02, ARHSJ.

Par ailleurs, l'école ouverte en septembre 1903 pour les jeunes filles de la paroisse et le pensionnat continuent leur développement. Très vite, les sœurs se trouvent à l'étroit aussi bien du côté de l'école que de celui de l'hôpital général. Faute de place, elles refusent des pensionnaires et pensent pouvoir payer rapidement le coût du bâtiment. Le grand projet d'éducation peut commencer avec la construction de ce qu'on appellera jusqu'en 1920 le couvent, le pensionnat, l'orphelinat mais rarement l'Académie Sainte-Famille.

### **L'Académie Sainte-Famille (1912-1976)**

Au début de l'année 1910, on reparle du projet de construction d'une nouvelle école pour répondre au manque de place, car les enfants « sont entassés dans leurs petits appartements et c'est presque continuel qu'il nous faut refuser des demandes d'admission, faute de logement<sup>31</sup> ». Les plans de l'édifice ont disparu, mais il est certain que c'est l'architecte Nazaire Dugas<sup>32</sup>, de Caraquet, qui les a dessinés sous la supervision des sœurs. Le coût de la construction se chiffre à environ 50 000 \$. Pour pallier le manque de ressources, les sœurs font confiance à la providence. L'organisation d'un bazar rapporte plus de 1 000 \$. On fait à nouveau appel à la générosité du révérend père Théberge, qui donne 1 700 \$<sup>33</sup>.

Du 22 novembre 1911 jusqu'au 5 janvier 1912, sœur La Dauversière (1876-1957) et sœur Marie-Anne Doucet (1851-1934), l'économe de l'époque pour la planification et la construction de l'Académie Sainte-Famille, se rendent à la maison mère de Montréal dans le but de recevoir une formation pour assurer le bon fonctionnement de l'Académie<sup>34</sup>. Sœur La Dauversière doit aussi acquérir les connaissances nécessaires pour diriger l'Académie, qui doit accueillir environ 200 élèves, organiser le programme d'études et établir les règlements de l'établissement.

Bien préparée à ses nouvelles tâches, sœur La Dauversière assume un rôle de premier plan dans l'Académie. En 1908, elle passe une année à Chatham pour se préparer à devenir directrice du pensionnat et première maîtresse de classe. Pour ses élèves, elle est droite, juste et ferme. Elle enseigne de 1894 à 1919 à l'Académie<sup>35</sup>.

Marie-Anne Doucet, née à Bathurst le 10 décembre 1851, se présente au noviciat des sœurs hospitalières le 29 septembre 1877, à 25 ans. Elle aime beaucoup les enfants et s'est toujours occupée d'éducation. Jusqu'à sa sortie du noviciat, elle est employée à la procure et enseigne à la première école des religieuses. Sœur Doucet est aussi la cheville ouvrière de la construction de l'Académie<sup>36</sup>. Comme elle craint

31 « Registre de lettres d'affaires », lettre de sœur Légère à M<sup>sr</sup> Barry, janvier 1910, p. 303, cote 4C01, ARHSJ.

32 Un article du journal *L'Évangéline* précise que c'est une « magnifique bâtisse de 170 pieds par 94 pieds comprenant un rez-de-chaussée et 4 étages. Le plan a été réalisé par l'architecte de Caraquet Nazaire Dugas et l'ouvrage est sous la direction de Sylvain Arsenaull, maître-charpentier. Le bâtiment est la propriété des sœurs de la charité de l'Hôtel-Dieu de St-Joseph de cette paroisse » : *L'Évangéline*, 30 novembre 1910, p. 8.

33 « Livre des Chroniques » p. 185-186, cote 1B1 02, ARHSJ.

34 « Livre des Chroniques », p. 187.

35 Nécrologie de mère La Dauversière (1876-1857), dossier individuel et extraits du manuscrit inédit de sœur Jeanne Bourdage, « La révérende mère La Dauversière (1876-1857) : une grande âme », 1963, ARHSJ.

36 Nécrologie de mère La Dauversière (1876-1857), dossier individuel, ARHSJ.

que les travaux ne soient pas achevés pour le début de l'année scolaire de septembre 1912, elle demande à la mère supérieure la permission de peindre une partie de la maison, des classes et des corridors. « Quelques sœurs lui furent données comme aides, et l'on peignait du matin au soir, voire même jusqu'à minuit. Mais quand les journées avaient été très fatigantes, le programme prenait une autre forme; il fallait se coucher de bonne heure, puis se lever assez tôt pour prendre un peu de nourriture avant minuit et ensuite on se mettait au travail le reste de la nuit<sup>37</sup>. »

Le 12 septembre 1912, l'Académie accueille 200 élèves pensionnaires et externes. On y enseigne le programme officiel des écoles du Nouveau-Brunswick. En plus du cours académique, on offre le cours commercial bilingue et l'enseignement ménager. On étudie aussi le chant, la musique et la peinture. Les garçons sont admis au pensionnat jusqu'à 12 ans, alors que les filles peuvent y terminer leurs études<sup>38</sup>.

En octobre 1930, l'Académie obtient le statut « d'école normale<sup>39</sup> » du Bureau d'éducation<sup>40</sup>. À la rentrée de septembre 1941, on enregistre 97 pensionnaires, soit 69 filles et 28 garçons et 126 externes<sup>41</sup>. En septembre 1943, on passe à 257 élèves, dont 115 sont pensionnaires. Les sœurs sont dévouées à la tâche mais elles souffrent du peu d'effectifs. « L'année scolaire va demander beaucoup de sacrifices à nos sœurs enseignantes car elles ne sont pas assez nombreuses pour répondre selon leur désir à la tâche ardue de l'éducation des enfants qui leur sont confiés, surtout à la tâche délicate qu'est celle de la formation de l'enfant. Espérons que la fin de l'année nous donnera quelques sujets pour le Postulat.<sup>42</sup>»

Le problème s'aggrave encore quand survient l'incendie du monastère, de l'hôpital et du lazaret, le 6 janvier 1943. Par chance, les élèves sont en vacances de Noël, ce qui permet aux 31 malades et infirmes, au personnel ainsi qu'aux sœurs de « se réfugier là [à l'Académie] pour s'empêcher de geler dehors sous une température et un vent glacial tel qu'il ne s'était point vu depuis plusieurs années<sup>43</sup> ». Les huit lépreux sont placés dans une maison appartenant au gouvernement, et l'Académie se transforme en hôpital temporaire avec une salle d'opération et une pharmacie. On poursuit l'enseignement aux filles mais on ferme le pensionnat des garçons, car les sœurs l'utilisent pour leur travail, et les cours ménager et commercial sont abandonnés.

À partir du 1<sup>er</sup> septembre 1947, à la suite de la création l'année précédente du généralat acadien, qui regroupe toutes les communautés des RHSJ de la province du

37 Nécrologie de Marie-Anne Doucet (1851-1934), dossier individuel, cote 4J2 09, ARHSJ.

38 Corinne LaPlante et Georgette Desjardins, « Œuvres des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph du Nouveau-Brunswick (1868-1986) », *Revue de la Société historique du Madawaska*, vol. XIV, nos 1-2 (janvier-juin 1986), p. 8-9.

39 Au début du 19<sup>e</sup> siècle, seule l'École normale de Fredericton délivre des brevets aux enseignants de la province. À Tracadie, on prépare donc les finissantes de 12<sup>e</sup> année en leur faisant suivre leurs cours en anglais d'après le programme officiel de la province, tout en leur donnant les explications en français. Les religieuses désirant parfaire leur éducation peuvent suivre des cours d'été dans les collèges et les universités du Nouveau-Brunswick.

40 « Livre des Chroniques », ch. 41, cote 1B1 02, p. 223, ARHSJ.

41 « Livre des Chroniques », p. 288.

42 « Livre des Chroniques », p. 296.

43 « Livre des Chroniques », p. 300.



Nouveau-Brunswick, la communauté de Tracadie se voit divisée en deux. Les religieuses soignantes restent dans la communauté de l'Hôtel-Dieu, alors que les enseignantes rejoignent la nouvelle communauté de l'Académie Sainte-Famille, qui devient alors autonome. C'est la période où les vocations sont nombreuses, et l'Académie contribue grandement au recrutement de nouvelles religieuses<sup>44</sup>. On retrouve dans la liste des 12 sœurs qui composent cette communauté celles qui ont marqué l'enseignement à l'Académie durant une longue période : sœur Gertrude LeGresley, 43 années; sœur Saint-Alexandre, 41 années; sœur Violette Boudreau, 37 années; sœur Fauteux, 37 années. Il manque seulement Marie-Anne Losier (1878-1969), qui détient le plus grand nombre d'années d'enseignement, soit 48<sup>45</sup>.

Mary Branch, dite sœur Saint-Alexandre (1902-1972), est sans doute la personnalité la plus marquante de la communauté de l'Académie Sainte-Famille de Tracadie. Après tout, n'a-t-elle pas été enseignante pendant 44 ans dont 41 à l'Académie, supérieure pendant 6 ans, directrice des classes pendant 20 ans et économiste pendant 56 ans malgré de graves soucis de santé?

Mary Branch enseigne quelques années dans les écoles des environs et décide, en mars 1926, de rejoindre son aînée Victoria (sœur Branch) et sa cadette Ina (sœur Cormier) chez les Hospitalières de Saint-Joseph à l'Hôtel-Dieu de Tracadie. Dès ses vœux perpétuels, le 27 mars 1931, elle se voit affectée à l'Académie. Elle commence par être nommée aide à la première classe en 1928, ce qui correspond à la 10<sup>e</sup> et à la 11<sup>e</sup> année. En 1931, elle est déjà promue 2<sup>e</sup> maîtresse de classe; et en 1932, elle devient la première maîtresse de classe, poste qu'elle occupe jusqu'à la fermeture de l'Académie en 1967.

Sœur Saint-Alexandre ne prend jamais de congé même lorsqu'elle est gravement malade en raison de crises de foie. En 1965, une paralysie la frappe mais, à son retour de l'hôpital, elle reprend courageusement l'enseignement en affirmant à ses élèves de 12<sup>e</sup> année qu'elle « n'a pas l'intention de s'asseoir pour attendre la mort<sup>46</sup> ». Après la fermeture de sa classe en 1967, elle enseigne aux adultes le soir durant cinq ans et continue d'exercer sa fonction d'économiste jusqu'à quelques jours avant sa mort, le 18 janvier 1972.

La rentrée des classes de 1952 se trouve retardée jusqu'au 22 septembre, en raison de nombreux cas de polio au Nouveau-Brunswick. Les classes publiques et

44 Il est permis de croire que, tant en Acadie qu'au Québec, les vocations religieuses attirent les femmes parce que les laïques trouvent difficilement des débouchés d'emploi jusqu'à la fin des années 1960. Micheline Dumont y voit une option de rechange au travail domestique, à l'émigration dans les régions de colonisation, à l'exil aux États-Unis et au mariage. Les religieuses jouissent aussi d'un certain prestige social pour les services rendus dans leurs milieux respectifs, notamment pour être les principales responsables des « possibilités éducatives pour les filles ». Micheline Dumont, *Les religieuses sont-elles féministes?*, Montréal, Bellarmin, 1995. Compte rendu par Claudine Baudoux dans *Recherches féministes*, vol. 9, n° 2 (1996), p. 157-160. Voir aussi Anthony Favier, « Des religieuses féministes dans les années 68? », *Clio : histoire, femmes et société*, n° 29 (2009), p.59-77.

45 Extrait du tableau réalisé en décembre 2010 par Florence Ott à partir du dépouillement des offices de 1868 à 1994, qui comprend 107 sœurs enseignantes ou maîtresses des orphelins et des pensionnaires.

46 « Chroniques de l'Académie Sainte-Famille », 20 septembre 1965, cote 2B1 02, ARHSJ.

privées sont remplies à pleine capacité, comptant environ 360 élèves pensionnaires et externes<sup>47</sup>. On dénombre 14 religieuses, 3 personnes laïques et 132 élèves pensionnaires.

En décembre 1955, selon les informations envoyées par sœur Saint-Alexandre, l'école élémentaire de la 1<sup>re</sup> à la 8<sup>e</sup> année comprend 218 élèves et 5 religieuses; l'école supérieure de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année compte 132 élèves, 4 religieuses et 4 employés. Les pensionnaires payent 30 \$ par mois de pension jusqu'aux années 1960, soit en moyenne 300 \$ par an<sup>48</sup>.

Le 12 juin 1958, Rome donne son accord pour la construction de la nouvelle aile de l'Académie. Cet édifice comprendra des dortoirs et un gymnase-auditorium, qui deviennent indispensables en raison du nombre croissant des pensionnaires. Le manque de sécurité des dortoirs fait hâter les plans de cette construction<sup>49</sup>. Les travaux commencent le 19 août et sont suivis avec intérêt par l'évêque du diocèse de Bathurst, M<sup>gr</sup> Camille André LeBlanc (1942-1993), qui exprime sa satisfaction à la mère supérieure Cécile Renault (1924-1996) en ces termes : « Je fus heureux de ma visite à l'Académie, d'y constater l'avancement des travaux à la nouvelle construction, le travail excellent des religieuses auprès des élèves et ces dernières m'ont impressionné par leur tenue correcte mais pas guindée et leur bonne humeur. Même Jean XXIII, le vrai, en aurait été impressionné<sup>50</sup>. »

L'évêque préside également la bénédiction de la nouvelle construction, le 22 juin 1959, devant les 130 pensionnaires qui défilent de la chapelle à l'auditorium. Ce nouveau bâtiment va se révéler coûteux d'après une note de mère Renault en novembre 1966 sur la situation financière de l'Académie. Si la dette sur l'ancienne bâtisse est de 27 000 \$, celle de la construction de 1959 s'élève à 284 000 \$, soit un total de 311 000 \$.

La situation devient encore plus difficile à partir des années 1965, car le nombre de pensionnaires diminue en raison du développement des écoles publiques. La dernière remise de diplômes a lieu le 21 mai 1967. Le 30 juin 1967, les classes prennent fin<sup>51</sup>.

Le 6 septembre 1967, le ministère de l'Éducation loue les classes disponibles de l'Académie pour servir d'écoles élémentaire et secondaire de premier cycle à l'intention des quelque 600 élèves et 23 professeurs. Les élèves y reçoivent l'instruction de la 1<sup>re</sup> jusqu'à la 9<sup>e</sup> année inclusivement<sup>52</sup>. Après l'ouverture de la polyvalente W.-A.-Losier en septembre 1970, l'Académie devient une école élémentaire, les élèves de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année déménageant à l'ancienne école régionale<sup>53</sup>.

Avant que l'Académie ne ferme définitivement ses portes, sœur Dorina Frigault, souhaitant perpétuer l'œuvre des Hospitalières, propose de créer le Musée historique

47 « Chroniques de l'Académie Sainte-Famille », 2 septembre 1952, cote 2B1 02, ARHSJ.

48 Dossier Académie F49/A1a, ARHSJ.

49 « Chroniques de l'Académie Sainte-Famille », 12 juin 1958, cote 2B1 02, ARHSJ.

50 Lettre de l'évêque M<sup>gr</sup> Camille-André LeBlanc à la sœur supérieure Cécile Renault, 10 février 1959, cote 2cb01-19, ARHSJ.

51 « Chroniques de l'Académie Sainte-Famille », 29 juin 1967, cote 2B1 02, ARHSJ.

52 « Chroniques de l'Académie Sainte-Famille », 6 septembre 1967, cote 2B1 02, ARHSJ.

53 « Comité des anciens et amis de l'ASF », p. 10, cote F49A2, ARHSJ.

de Tracadie en 1968 en aménageant un local dans la résidence Jeanne-Mance. Dix ans plus tard, le Musée est transféré au premier étage de l'Académie Sainte-Famille et il est constitué en organisme à but non lucratif. Il retrace l'histoire du lazaret et de la lèpre au Nouveau-Brunswick et les événements importants de la région.

Le 12 octobre 1976, à l'ouverture de la nouvelle école élémentaire de Tracadie, sœur Véronique Godbout et sœur Gisèle Losier, professeure de chant et de musique, font partie du nouveau personnel<sup>54</sup>. Sœur Gisèle Losier sera la dernière enseignante de la communauté de Tracadie et prendra sa retraite en 1993, tandis que sœur Irma Breau y enseignera de 1986 à 1992 aux enfants handicapés visuels de 0 à 6 ans du Nouveau-Brunswick.

Les Chevaliers de Colomb se portent acquéreurs de la nouvelle aile en 1977. De concert avec les religieuses, un conseil consultatif est formé afin de faire reconnaître l'environnement de l'Académie comme site historique par un comité culturel et historique.

Enfin, depuis novembre 1979, il existe une association des anciens et amis de l'Académie Sainte-Famille, dont le président actuel est Jean-Eudes Savoie, qui a pris en charge le bâtiment. L'association loue les locaux à différents organismes : le Collège communautaire, la Société culturelle des Tracadies, la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, le Musée historique de Tracadie, la Société d'Agriculture... On y donne des cours de piano, de violon et de chant choral.

Quant aux sœurs de l'Académie, elles déménagent d'abord dans une maison de la rue de l'Anse le 11 février 1978. Elles y habitent jusqu'en 2001, avant de rejoindre les sœurs de l'Hôtel-Dieu qui, en août 1979, ont déménagé dans l'ancienne école des infirmières, la résidence Jeanne-Mance.

## **Conclusion**

Malgré les menaces de destruction qui ont pesé sur lui, l'édifice de l'Académie Sainte-Famille, qui a pour devise *En avant*, reste le seul témoin historique des œuvres des Hospitalières à Tracadie et continue de représenter un symbole cher à la population. Il ne faut pas oublier que l'Académie a donné une formation de qualité à de nombreux prêtres, religieuses, médecins et autres professionnels. Elle a préparé une cohorte d'institutrices et d'infirmières à leur métier.

Espérons que le centenaire de la fondation de l'Académie Sainte-Famille, qui sera célébré en 2012, ainsi que la sortie d'un livre sur son histoire vont susciter une volonté commune de sauvegarder ce bâtiment historique et de lui redonner vie pour de nouveaux services à la population. Le temps est venu de rendre un hommage appuyé aux Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph dans leur œuvre d'enseignement, à laquelle elles ont donné tout leur dévouement, et de valoriser dans la mémoire collective cet héritage qui appartient à tous.

FLORENCE OTT